

ETABLISSEMENT DE SANTE ALSACE NORD

Fiche de poste de l'assistante de service social en psychiatrie infanto-juvénile -67 I 02-

Intitulé du poste: Assistante de Service Social au Pôle 67 I 02

Lieux d'intervention : Secteur 67I02

Missions principales :

- Participation à l'élaboration, par des évaluations sociales, à la mise en place d'un projet thérapeutique individualisé permettant la prise en compte de la famille et du milieu environnemental (socio-économique) du patient
- Aider au développement des capacités du public concerné pour maintenir ou restaurer son autonomie
- Agir avec les personnes, familles, afin d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique et culturel
- Mener des interventions susceptibles de prévenir ou de surmonter les difficultés
- Protection de l'enfance

Caractéristiques du poste :

- Etant administrativement sous la responsabilité du Directeur qui délègue celle-ci au Praticien Hospitalier chef de pôle, l'assistante de service social est intégrée aux équipes pluridisciplinaires des différentes Unités Fonctionnelles, chacune étant placée sous la responsabilité d'un Praticien Hospitalier.
- Mobilité : déplacements nécessaires liés aux démarches, visites à domicile et réunions avec le partenariat extérieur.

Quotité horaire : Poste à temps plein, à raison de 7h34 / jour pouvant fluctuer selon les nécessités de service.

Liaisons hiérarchiques :

Directeur de l'Etablissement
Praticien Hospitalier Chef de pôle,

Principales liaisons fonctionnelles :

Equipes pluridisciplinaires internes et externes (travailleurs sociaux, services administratifs des différentes fonctions publiques, justice, éducation nationale, associations, organismes de secours...)

Qualifications

Diplômes : Diplôme d'Etat d'assistant de service social

Compétences :

- Evaluer les besoins des personnes en difficultés et construire un plan d'aide approprié
- Adapter les missions du service social aux missions institutionnelles
- Utiliser les méthodes d'intervention en service social
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Travailler en réseau et en partenariat
- Synthétiser et analyser des situations sociales

Activités :

- Entretien avec les personnes en vue d'un diagnostic psychosocial
- Information et conseil à des tiers (patient, famille, etc.) dans son domaine d'activité
- Montage et instruction de dossiers relatifs à son domaine d'activité
- Instruction de dossiers administratifs en vue de l'obtention ou du rétablissement des droits
- Rédaction de comptes-rendus relatifs aux observations / aux interventions, dans son domaine d'activité
- Recueil / collecte de données ou informations spécifiques à son domaine d'activité
- Proposition de réajustement des situations d'orientations
- Lors des diverses réunions du service :
 - transmission d'informations concernant la situation du patient
 - explication des différents dispositifs sociaux, médico-sociaux ou judiciaires.
- Veille juridique et sociale
- Mesure de protection de l'enfance

Missions spécifiques :

- L'intervention de l'assistant social en psychiatrie infanto-juvénile s'exerce plus particulièrement auprès de la famille ou du substitut familial de « l'enfant patient » et de son environnement social

Pour postuler :

secretariati02@ch-epsan.fr